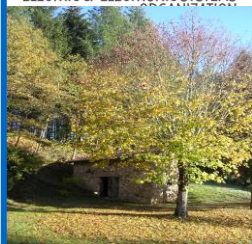


Charte de l'Environnement et du Développement Durable



L'engagement du groupement Reeso en matière de protection de l'environnement s'appuie sur un système de management environnemental mais aussi sur un système de management en qualité et en sécurité.

Il est de la responsabilité de chaque entité du groupement REESO de mettre en œuvre cette politique en appliquant la charte.

Notre rôle est d'offrir à nos clients un service conçu sur l'ensemble des valeurs du développement durable : l'Environnement, le Social et l'Economie, afin de pérenniser nos actions.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Collaborer étroitement avec les autres acteurs du secteur privé, les pouvoirs publics et les groupes d'intérêt public pour appliquer une politique forte en faveur de l'Environnement.

REESO prend des mesures actives pour réduire l'impact environnemental de ses activités, notamment sur les émissions de gaz à effet de serre relatives au transport des DEEE de nos clients, grâce au programme CO₂ Solidaire. Notre collaboration avec des partenaires locaux, transport et traitement participe à la réduction de ces impacts.

Dans l'objectif de réduire les transports et de préserver les ressources, REESO prend part aussi au développement du tissu économique régional en intégrant des partenaires dans toute la France pour être au plus près des besoins de nos clients.

Développer et améliorer les techniques de recyclage en intégrant des sites d'exploitation performants et innovants pour valoriser au mieux les matières. Intégrer la notion **CRADLE TO CRADLE** (Economie Circulaire) dans notre démarche. Nous développons au quotidien des études techniques pour améliorer la valorisation des fractions issues du traitement.

Partager notre expérience et notre expertise en matière de traitement des DEEE. Proposer à nos clients, l'intégration du Réemploi. Proposer des techniques nouvelles de valorisation des plastiques bromés.

REESO, ainsi participe à l'**Economie Circulaire et Solidaire**.

REESO s'engage dans une politique sociale en insérant par l'activité économique, des personnes en difficulté et des personnes en situations d'handicap.

RESPECTER LA REGLEMENTATION

REESO assure une veille réglementaire visant à conformer notre activité aux exigences légales en vigueur afin de conduire les opérations dans le respect de la législation en vigueur.

SENSIBILISER LE PERSONNEL

Sensibiliser et former le personnel afin d'exercer notre activité de manière responsable vis-à-vis des risques liés à la sécurité, l'hygiène, la santé au travail et à l'environnement. Fournir une prestation de qualité et exiger de nos partenaires un professionnalisme à la hauteur de notre engagement.

AMELIORATION EN CONTINUE

Réévaluer en permanence chacun des principes qui caractérisent notre engagement pour le Développement Durable. REESO s'inscrit dans la stratégie environnementale pour laquelle nous avons opté.

Choisir nos partenaires ou nos filières en fonction de leurs pratiques acquises dans la protection de l'environnement, la qualité du service, l'engagement en matière d'hygiène, sécurité et de santé au travail.

REESO et ses partenaires s'inscrivent véritablement dans une démarche d'amélioration continue.

Je m'engage ce jour, le 13 avril 2020, à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à l'application de cette charte.

Le Président

